

Les P'tites infos du Relais

Le petit journal du Relais Petite Enfance de la
Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois



N°17 — Mai/Juin 2021

Ça c'est dit...



La formation d'assistant(e) maternel(le)

Actuellement en première partie de formation d'assistant(e) maternel(le), celle-ci m'apporte beaucoup, car même si j'ai eu 3 enfants, les méthodes changent et évoluent. Aujourd'hui on comprend mieux le développement physique et psychique chez le nouveau-né et l'enfant.

La formation permet aussi de prendre connaissance de la convention collective des assistant(e)s maternel(le)s et de connaître nos droits et devoirs afin de les faire valoir.

En ce qui me concerne je ne suis qu'à la moitié de ma formation et j'ai hâte de voir la suite, car franchement, elle est très enrichissante. Même si elle a lieu en visio à cause de la covid, elle est très agréable et permet de faire connaissance avec d'autres assistantes maternelles et d'échanger sur nos idées et nos pratiques.

J'en garderai un très bon souvenir, elle me sera très utile. Vivement la deuxième partie qui est sur 40h, à effectuer dans les 3 ans après l'accueil du premier enfant. Cette formation m'a même donné envie de faire pleins d'autres formations sur le bébé et l'enfant (le portage, bébé signe...)

Dorothee Trinel,
Assistante maternelle à Merlimont



Adaptation et espérance : nos maitres-mots à tous

Edito

Ces derniers mois, le fonctionnement du Relais Petite Enfance, et notamment ses temps d'animation, a été lourdement perturbé par les différentes restrictions sanitaires. L'équipe du RPE a toujours à cœur de s'adapter pour répondre à vos besoins et être présente à vos côtés : poursuite des livraisons de box, écoute lors des permanences téléphoniques, maintien des rendez-vous. Parce qu'il est essentiel de se rencontrer, d'échanger, de partager, le RPE met tout en œuvre pour pouvoir organiser dans les prochaines semaines et dans des conditions adaptées au contexte, les activités et temps forts qui donnent au service la convivialité qui manque tant actuellement. Très prochainement, l'équipe sera renforcée par l'arrivée d'une 5^{ème} animatrice, Marie Meurot, éducatrice spécialisée de formation. Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

Je profite de cet espace pour mettre en avant également l'adaptation dont, professionnels de la Petite Enfance, vous faites preuve afin d'accueillir au mieux les enfants et leur famille !

Annabelle Minet



Zoom sur...

Ecoute téléphonique



Les permanences téléphoniques, en ces temps particuliers, peuvent être un lieu d'écoute pour professionnels de la petite enfance et parents employeurs. Ayant conscience des difficultés quotidiennes que vous pouvez rencontrer, le RPE peut vous apporter un soutien pédagogique. Si vous en ressentez le besoin, nous serons à votre écoute, dans la bienveillance et le respect.

Semaine de la petite enfance

A l'occasion de la semaine de la petite enfance qui s'est déroulée du 20 au 27 mars 2021 sous le thème « Drôles d'histoires ! », le RPE a proposé aux assistants maternels et enfants, lors d'ateliers, de faire la connaissance du grand monstre vert grâce à l'album jeunesse « *Va-t'en grand monstre vert !* » de Ed Emberley. L'opportunité pour les enfants d'appivoiser leurs peurs en prenant le contrôle du monstre, tout en le faisant apparaître et disparaître à leur guise.



Solidarité et tolérance

En voilà deux valeurs importantes à transmettre dès le plus jeune âge ! Au quotidien, le relais invite assistants maternels et enfants à participer à différentes causes. Dernièrement, a eu lieu :

- La journée mondiale de la trisomie 21, le 21 mars, où professionnels et enfants ont sorti leurs plus belles chaussettes dépareillées pour interpeller sur la différence et la norme.
- La journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme le 02 avril, où tous été invités à porter du bleu pour une société plus inclusive.
- Au mois de février, assistants maternels et enfants, ont offert une pensée, un dessin, une création, une activité à destination de la Fontaine Médicis à Cucq, dans le but de donner du baume au cœur en ces temps compliqués, aux résidents et soignants coupés du monde extérieur.



Emilie Trinel

A vos toques...



Brochette de fruits

Il vous faut :

- Des fruits de saison
- Bientôt des fraises !!!
- Des pics
- (attention à l'utilisation) ou des petits ramequins !
- Du chocolat noir fondu.



Préparez les fruits avec les enfants : c'est l'occasion de travailler les 5 sens...observer les couleurs, les reconnaître, les sentir, les manipuler, découvrir les textures...

Et pour finir écouter lorsque l'on croque, goûter, déguster ...c'est plus ou moins sucré, plus ou moins acide...

Succès assuré pour le goûter !

Florima Ligniez

A vos pinceaux...



La Boîte à trésors tactile

Déposez différentes matières et morceaux de tissus et proposez cette boîte à l'enfant ! Laissez le la découvrir à son rythme.

Ça peut être de la soie, du tissu éponge, du velours côtelé, de la fausse fourrure, une plume, du coton, du carton ondulé, une éponge grattante, de la laine, de la feutrine...

En touchant, l'enfant commencera à prendre conscience des différentes textures : douce, lisse, bosselée, rugueuse, piquante...

La présence de l'adulte est indispensable tout au long de l'activité !

Florima Ligniez

Pour info



Les assurances professionnelles :

Chaque professionnel doit être assuré dans le cadre de son activité professionnelle. Il peut avoir sa responsabilité engagée à l'occasion de l'exercice de sa profession.

L'assistant maternel doit **s'assurer avant de démarrer son activité**. Il peut s'adresser à son **assureur personnel**, généralement celui qui assure son habitation et lui demander une extension de garantie. Il peut aussi s'adresser à **un assureur spécialisé** dans les assurances professionnelles et en particulier dans l'assurance des métiers de la petite enfance.

Dans le « Guide d'accueil de votre enfant chez un assistant maternel » :

Une partie concernant les assurances est à compléter. **Pages 23-24, il est demandé les coordonnées de la compagnie d'assurance, le numéro de contrat....le parent-employeur doit vérifier auprès de l'assistant maternel salarié les attestations d'assurance.**

Les garanties couvertes de l'assurance professionnelle :

L'assurance doit couvrir, tous les dommages quelle qu'en soit l'origine, que les enfants accueillis pourraient provoquer ; et ceux dont ils pourraient être victimes.

L'assurance automobile :

L'assistant maternel peut être amené à utiliser son véhicule personnel pour transporter les enfants accueillis, en accord avec l'employeur. L'assureur doit proposer un avenant au contrat d'assurance pour **prévoir la possibilité d'utiliser le véhicule dans le cadre de son travail**. L'assurance doit couvrir au minimum les trajets correspondant aux besoins et à l'intérêt de l'enfant.

L'assurance « dommages aux biens »

Cette assurance permet d'obtenir une indemnisation **si des dommages matériels sont causés par l'enfant chez l'assistant maternel** : bris d'un objet personnel, dégradation d'un meuble ou du logement. Cette assurance n'est pas obligatoire. Elle n'est pas toujours incluse dans l'assurance professionnelle.

L'assurance habitation comprend parfois une garantie dommages des biens ; parfois non. Si c'est le cas, **elle ne couvre pas nécessairement les cas où le logement et les objets sont utilisés dans un contexte professionnel**.

En tant qu'assistant maternel, consultez donc bien votre contrat d'assurance habitation **pour vérifier les risques pris en charge et les exclusions de garantie de l'assurance**.

Si vous souhaitez être couvert, vous pouvez demander une extension de votre assurance professionnelle ou de votre assurance habitation.

Que faire en cas de sinistre ?

L'assuré doit en informer le plus rapidement possible l'organisme d'assurance.

Déclarer sans délais au Président du conseil départemental tout décès ou tout accident grave survenu à un mineur qui lui est confié.

Source : l'asstmat n°187 février-mars 2021.

Florima Ligniez

Prochainement *(sous réserve des restrictions sanitaires)*



Les ateliers d'éveil du RPE reprennent !

A partir du lundi 3 mai et dans le respect des gestes barrières, les temps d'animation du Relais reprennent à Etaples, Rang du fliers, Ecuire, Saint-Josse, Lefaux et Wailly-Beaucamp (cf le planning des animations).

Afin de limiter le brassage des participants et ainsi éviter la propagation de la Covid 19, l'inscription aux ateliers fonctionne désormais **par groupes** :

Groupe A : Etaples et Lefaux

Groupe B : Rang du Fliers et Verton

Groupe C : Ecuire et Wailly-Beaucamp

Groupe D : Saint-Josse

Lors de l'inscription, il vous est demandé de vous positionner sur un groupe.

Vous avez la possibilité de changer **UNIQUEMENT** si vous ne participez à aucun atelier durant 15 jours.

On continue les BOX

Depuis leurs créations en novembre 2020, ce sont **30 assistants maternels et près de 119 enfants** qui ont pu profiter des BOX, à quand votre tour ?

Vous pouvez réserver par mail ou téléphone soit une box « activité », box « émotion », box « motricité » box « musicale », : à vous de choisir !

Petit rappel : vous avez la possibilité de réserver votre BOX jusqu'au mercredi pour la semaine d'après. Ainsi, nous viendrons vous la déposer le mardi matin devant chez vous et viendrons la rechercher le vendredi après-midi.

Nous y sommes !!! presque...

Le RPE est un outil de la politique petite enfance du territoire de la CA2BM favorisant ainsi le développement de l'offre et de la qualité de l'accueil des enfants.

Le Relais est agréé par la CAF pour une durée de 4 ans à travers un projet de fonctionnement (fil conducteur de l'action du Relais sous toutes ses formes).

Depuis ces derniers mois, l'ensemble de l'équipe, accompagné du public, des élus et des partenaires, a élaboré le projet de fonctionnement du RPE pour les 4 prochaines années (2022-2025).

Dernière ligne droite avant la validation d'ici quelques semaines par le comité de pilotage.

Préparer votre pique-nique et votre crème solaire !

Le Relais Petite Enfance vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle journée pique-nique qui se déroulera sous différents temps durant la semaine du **28 juin au 2 juillet**.

Des informations complémentaires vous seront transmises par mail prochainement.

Formation délocalisée

Le RPE des 7 vallées vous propose la formation **parler avec un mot et un signe – MIPMS** qui se déroulera les 29/05, 12/06 et 26/06 sur le secteur de Campagne les Hesdin / Hesdin.

Vous avez la possibilité de vous inscrire jusqu'au 23/05/21.

Maité Turquin

Contacts

Relais Petite Enfance

319 rue de la Mairie

62170 ECUIRES

☎ : 03.21.90.94.44 / 06.33.59.09.25

✉ : rpe@ca2bm.fr

Facebook : RPE de la CA2BM



www.ca2bm.fr

Rédaction : Florima Ligniez, Maité Turquin, Emilie Trinel,
Annabelle Minet